
Prospectus du Lycée Michelet de Vanves.

Numéro d'inventaire : 1979.17813 (1-4)

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Imprimeur : Dantan

Date de création : 1930 (vers)

Description : 4 EXEMPLAIRES IDENTIQUES. Brochure oblongue agrafée avec couverture de carton brun imprimé en marron. Papier glacé et photos n&b.

Mesures : hauteur : 146 mm ; largeur : 221 mm

Notes : Quatre exemplaires identiques du prospectus du Lycée Michelet à Vanves. Histoire du lycée, présentation (nombreuses photos) du parc et des bâtiments, conditions d'admission, tarif et trousseau. Conservation: voir boîte enseignement mixte.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Bâtiments scolaires : Lycées et collèges d'enseignement général

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Vanves

Nom du département : Hauts-de-Seine

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 15

ill.

Lieux : Hauts-de-Seine, Vanves

LYCÉE MICHELET

5, Rue Jullien, 5

CENTRE NATIONAL
DE DOCUMENTATION
PÉDAGOGIQUE
29, Rue d'Ulm, P.

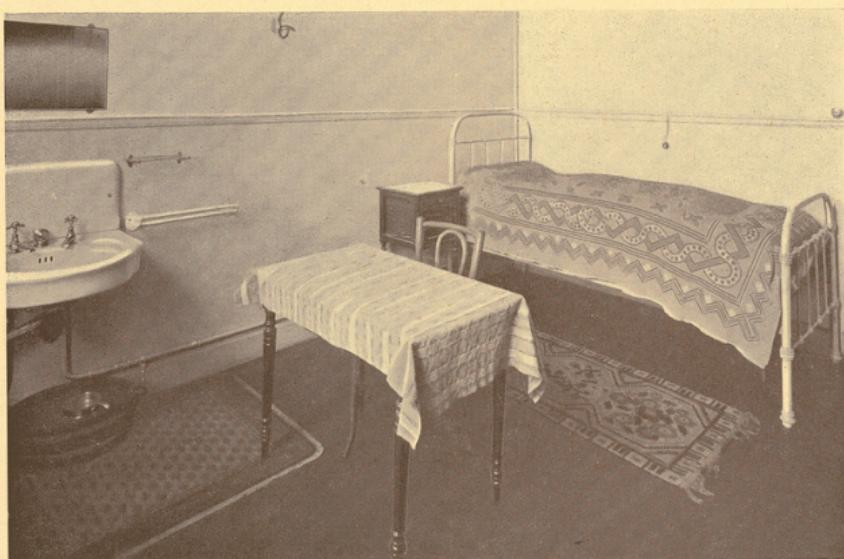
~~B.376~~

VANVES

(Seine)

matériel très complet, l'un couvert et bien aéré, l'autre en plein air dans le parc, de vastes terrains de jeux, des stands et des courts bien entretenus, des pistes et des sautoirs, permettent aux élèves, suivant la saison, de pratiquer tous les exercices physiques et tous les sports.

CULTE. — Sur la demande des parents, les élèves internes peuvent assister aux offices catholiques. Les externes et internes peuvent également suivre les cours d'instruction religieuse catholique, protestante, orthodoxe ou israélite. Les catholiques sont préparés à la première communion, par un aumônier attaché au lycée.



Une chambre d'élève.

ADMISSION DES ÉLÈVES.

— Le lycée reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires, des externes surveillés et des externes simples.

Tout élève, pour être admis, doit produire :

- 1^o Un bulletin d'inscription fourni par le lycée ;
- 2^o Un acte de naissance sur papier timbré ;

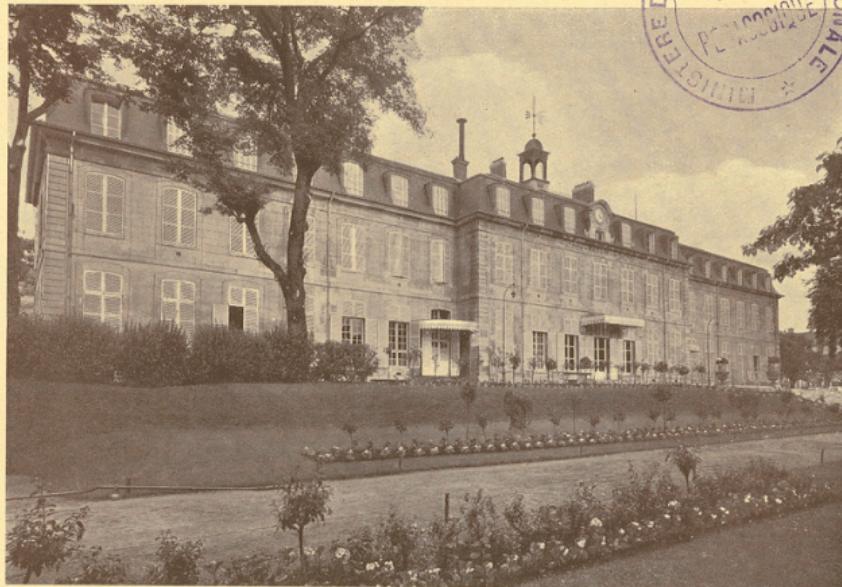
LYCÉE MICHELET A VANVES (Seine)

5, Rue Jullien, 5



HISTOIRE. — C'est par un décret du 6 août 1864 que l'établissement de Vanves a été érigé en lycée autonome, sous le nom de lycée du Prince-Impérial. Victor Duruy, qui prit cette initiative, s'intéressa à la nouvelle maison et favorisa son essor.

Le lycée fut fermé en 1871 pendant le siège de Paris et la Commune et rouvert au mois d'octobre, sous le nom de lycée de Vanves. Il a pris seulement en 1888 celui de lycée Michelet. Pendant la guerre de 1914-1918, il a été transformé en hôpital, mais des locaux ayant été réservés pour les classes, l'enseignement, quoique réduit, n'a pas cessé d'y être assuré.



Le Pavillon Mansard.